

Cette lettre vous présente chaque trimestre la situation de la région Pays de la Loire en matière de développement des énergies éolienne et photovoltaïque.

Outre les chiffres-clés, elle vous apporte des informations sur les sujets d'actualité, ainsi que sur certains faits et réalisations marquants dans la région, intéressant ces filières énergétiques renouvelables.

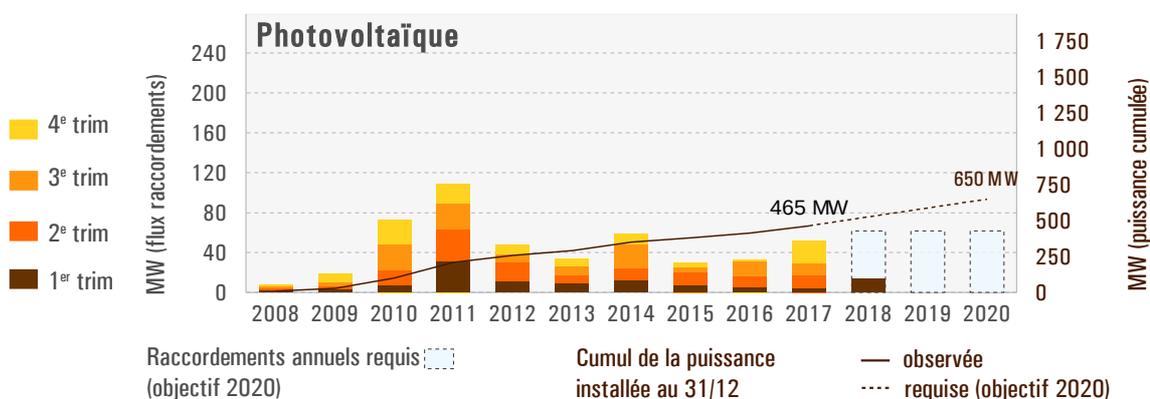
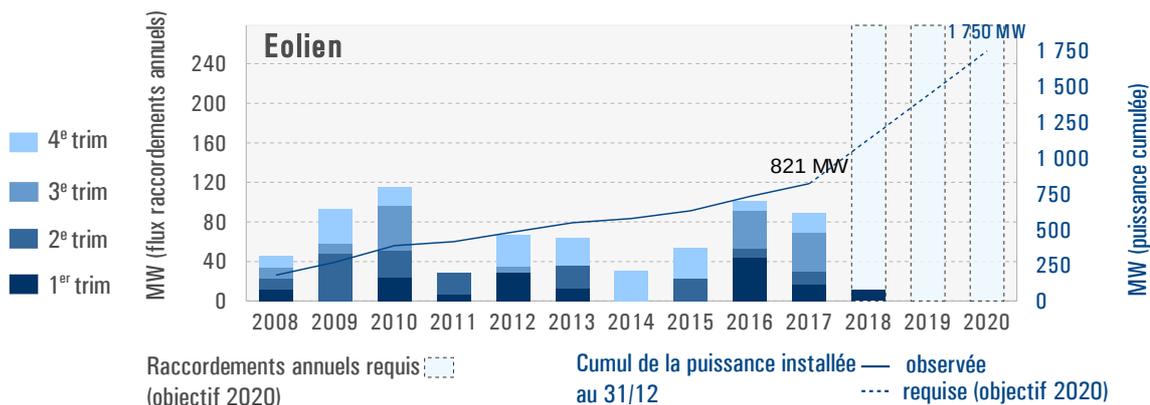
Mission énergie  
et changement  
climatique

Septembre  
2018

### Productions régionales d'électricité éolienne et photovoltaïque au 31/03/2018

	Eolien terrestre					Photovoltaïque		
	Nombre et puissance cumulée des parcs				Production d'électricité depuis le 01/01/2018	Nb et puissance cumulée des installations raccordées au réseau		Production d'électricité depuis le 01/01/2018
	Autorisés (raccordés ou non)		Autorisés et raccordés au réseau			source Enedis		
	source DREAL		source Enedis et SDES		source Enedis		source Enedis	
nb	MW	nb	MW	GWh <sup>(1)</sup>	Nb installations	MW	GWh	
44	48	480	37	351	269	12 230	111	19
49	23	229	11	110	ss	8 734	105	18
53	19	185	16	136	101	3 774	37	6
72	11	113	2	19	ss	5 394	57	9
85	33	311	24	216	144	12 874	170	29
<b>Région</b>	<b>134</b>	<b>1 318</b>	<b>90</b>	<b>832</b>	<b>609</b>	<b>43 006</b>	<b>479</b>	<b>80</b>

ss : secret statistique



1 1 GW (gigawatt) = 1 000 MW (mégawatt) = 1 000 000 kW (kilowatt)  
1 GWh (gigawatt-heure) = 1 000 MWh (mégawatt-heure) = 1 000 000 kWh (kilowatt-heure)

### Mobilisation " Place au soleil "

#### Plan de libéralisation des énergies renouvelables

Près de deux mois après le lancement du groupe de travail sur l'énergie solaire, Sébastien Lecornu a présenté fin juin 2018 les conclusions proposées par les élus locaux, les professionnels et les services de l'Etat impliqués dans le développement de la filière.

A cette occasion, le secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire a lancé la démarche « Place au soleil » pour mobiliser tous les acteurs pouvant contribuer au déploiement du photovoltaïque et du solaire thermique partout en France.

D'un côté, la démarche « Place au soleil » mobilise les détenteurs de grands fonciers artificialisés inutilisés pour qu'ils produisent de l'énergie solaire (supermarchés, SNCF, agriculteurs, collectivités locales) et de l'autre, elle sollicite la filière des producteurs d'énergie pour qu'elle accélère ses investissements. « Place au soleil » donne une trajectoire prévisible de volumes d'appels d'offres augmentés.



### Solaire photovoltaïque

#### Lauréats de la quatrième période de l'appel d'offres photovoltaïque au sol

Le 6 août 2018, 103 nouveaux lauréats pour la quatrième période de l'appel d'offre CRE4-sol ont été désignés au niveau national. Le prix moyen proposé par les lauréats est de 58,2 €/MWh pour l'ensemble des projets, soit une baisse de 5% par rapport à la tranche précédente. Il s'agit du prix le plus bas constaté en France pour des centrales solaires, dont le prix se rapproche du prix de marché.

Pour chaque famille, le prix moyen proposé par les lauréats est de :

- 52,1 €/MWh pour les installations de plus grande puissance, entre 5 et 17 MWc.
- 62,7 €/MWh pour les installations de puissance comprise entre 500 kWc et 5 MWc.
- 83,8 €/MWh pour les installations sur ombrières de parking.

En région Pays de la Loire, le candidat CSMED a été retenu pour une ombrière de parking en Loire-Atlantique. Les deux prochaines périodes de candidature porteront sur un volume de 850 MW chacune.

Retrouvez la liste des candidats retenus sur le site Internet du Ministère de la transition écologique et solidaire : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/solaire#e5>

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

Mission énergie et  
changement climatique

5, rue Françoise Giroud  
CS 16326  
44263 NANTES cedex22  
Tél : 02 72 74 73 00

Directrice de publication :  
Annick Bonneville

ISSN : 2109-0025

La DREAL remercie RTE Ouest, Enedis Ouest, la DDTM 44, la DDT 49, la DDT 53, la DDT 72, la DDTM 85 et l'ADEME pour la mise à disposition des informations utilisées dans le présent document.

Contact : Sophie Glâtre  
[mecc.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mecc.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr)